

## ADÉ

### Séance du 26 novembre 2024

**Membres en exercice :**  
13

Date de la convocation : 21/11/2024

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

**Présents : 11**

**Présents :** Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Florence POIZAC.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Représentés :** Sabine DAMBAX-RODRIGUES représentée par Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Patrick LAYERLE représenté par Jean-Marc BOYA.

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Excusés :** .

**Absents :** .

**Secrétaire de séance :** Mathilde BOURDIEU.

### Objet : Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées Fonds de Solidarité Logement 2024 - DE\_041\_2024

Le conseil départemental a instauré le fonds de solidarité logement (FSL) qui permet de venir en aide aux personnes en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement indépendant et décent.

Il leur accorde des aides financières en cas de difficultés passagères.

Ce fond intervient dans l'ensemble des communes du département.

Le conseil départemental sollicite les communes de plus de 500 habitants, afin de participer à cette aide.

La participation demandée est calculée en fonction du nombre d'habitants de la commune, soit pour Adé 290€ pour l'année 2024, car il a été décidé par le comité de pilotage FSL, de maintenir une diminution de 30% du financement demandé aux communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le président de séance,  
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,  
Mathilde BOURDIEU

